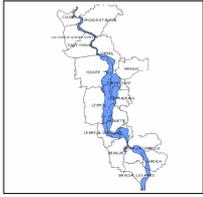




PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS  
PREVISIBILES D'INONDATION (PPRNPI)  
DU VAL D'ALLIER ISSOIRIEN



Plan du zonage réglementaire  
PLANCHE 01

Document à l'usage du particulier  
PROJET DE PLAN DE PREVENTION DES  
RISQUES NATURELS  
13 / 024 / 174  
Le 15/11/2010  
M. M. M. M. M.

PRESCRIPTION DU P.P.R.N.P.I. : 15 novembre 2010  
DOSSIER APPROUVE

LEGENDE

- Frontière du ruisseau
- Limites de communes
- Isohyète au pas de 0,25 m
- Limite du milieu hydraulique

Territoire dont l'occupation du sol est  
engendré par les plus hautes pressions  
des charges induites par les inondations

Zones vulnérables de communes vulnérables	Charges d'occupation des zones
Alés Fort	R, R <sub>1</sub> , R <sub>2</sub> , R
Alés Moyen	S, R
Alés Faible	S, R



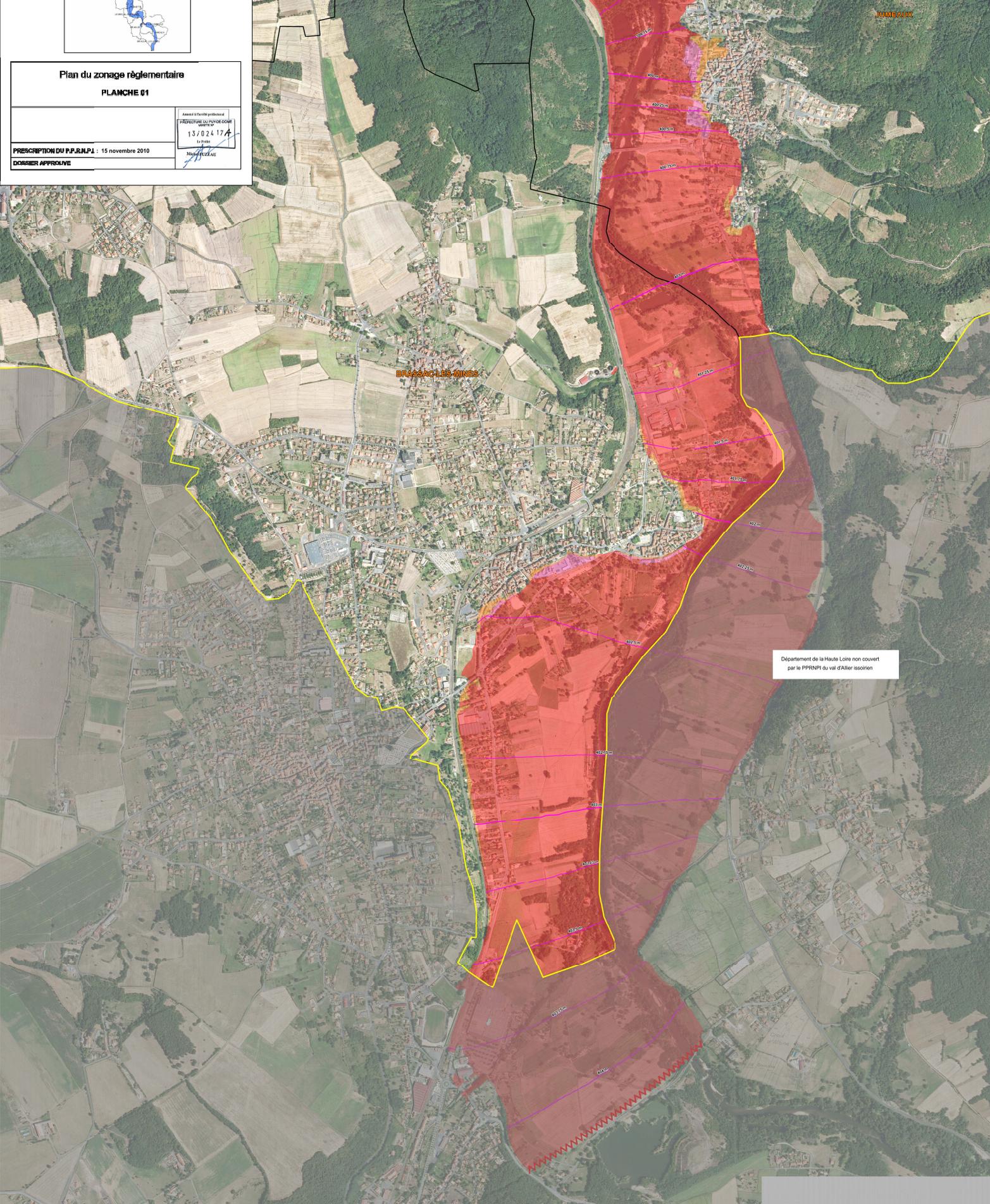
Echelle : 1/5000 ème

Avertissement

Le parcellaire ne figure qu'à titre indicatif  
comme élément de repérage.

Seules la carte réglementaire et la photo aérienne  
sont calées dans le même référentiel.

Sources : IGN BD Cartho, IGN BD Ortho 2009, DGI Cadastre  
Modélisation numérique des écoulements : DUCF  
Elaboration cartographique : DDT 63 / SPAR BPR



Département de la Haute Loire non couvert  
par le PPRNPI du val d'Allier Issorien